

Fédération canadienne des municipalités

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'infrastructure municipale est le fondement de l'économie du Canada. Nos petites entreprises ont besoin de routes et de ponts de qualité pour livrer leurs biens et leurs services. Les travailleurs ont besoin d'un transport en commun rapide et efficace pour se rendre au travail. Et les entreprises en croissance misent sur des services communautaires de haute qualité –bibliothèques, patinoires – pour recruter des travailleurs qualifiés. Dans ses budgets de 2011 et de 2012, le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer un nouveau plan d'infrastructure à long terme. Plus récemment, le gouvernement a déclaré qu'il élaborerait et mettrait en œuvre le nouveau plan à temps pour soutenir les projets d'infrastructure durant la saison de construction de 2014, au moment où prend fin le plan Chantiers Canada. Le budget de 2013 doit donner suite à ces engagements et prévoir un plan à long terme qui permet d'atteindre les objectifs suivants : – Consolider nos assises économiques : Le nouveau plan doit garantir que nos villes et nos collectivités seront en mesure de réparer les réseaux de transport, nos réseaux d'aqueduc et les installations communautaires dont le Canada a besoin pour soutenir une économie en croissance. Pour ce faire, il faut réinvestir une part équitable des taxes et des impôts payés par les Canadiens dans les collectivités où ils vivent. Le nouveau plan doit également permettre la conception de programmes de financement souples qui tiennent compte des besoins distincts des collectivités urbaines, rurales, éloignées et nordiques. – Protéger nos récents gains : Le gouvernement fédéral a collaboré étroitement avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux pour lutter contre la récession mondiale et commencer à réparer les infrastructures de base du pays. Le nouveau plan d'infrastructure doit s'appuyer sur ces gains en remplaçant le financement fédéral de près de 2 milliards de dollars par an qui prendra fin en 2014, indexer les investissements fédéraux, tout particulièrement le fonds de la taxe sur l'essence, pour protéger leur valeur à long terme et concevoir des programmes de financement de plus longue durée. – Relever les nouveaux défis croissants : Le nouveau plan d'infrastructure à long terme doit affronter les nouveaux défis croissants qui menacent l'économie et la qualité de vie du Canada, notamment : la facture de plus de 20 milliards de dollars pour se conformer aux nouvelles normes fédérales régissant les eaux usées, les embouteillages à la hausse et les transports collectifs insuffisants, et l'adaptation des routes municipales, des ponts et des réseaux d'eau pour qu'ils résistent aux phénomènes climatiques extrêmes causés par les changements climatiques.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Dans le contexte où l'incertitude continue de menacer les marchés mondiaux, le gouvernement du Canada doit continuer de travailler avec les villes et les collectivités à créer des emplois et à renforcer nos fondements économiques. Le Canada doit s'appuyer sur les succès du Plan d'action économique (PAE). En effet, ce plan a aplani les obstacles à la coopération du bon sens qui empêchent trop souvent les gouvernements de travailler ensemble. D'ici la fin de 2011, les gouvernements locaux ont bâti et aidé à payer des projets du PAE de 10 milliards de dollars. Ce faisant, nos villes et collectivités ont aidé à créer 100 000 emplois et à atteindre 50 % de la cible totale du plan en matière d'emploi.

L'investissement dans l'infrastructure municipale est un puissant créateur d'emplois à court terme. Pour chaque milliard de dollars investis dans l'infrastructure municipale, les gouvernements créent directement plus de 10 000 emplois dans les domaines de la construction, du génie, de la fabrication et d'industries connexes. Dans le budget de 2013, le gouvernement fédéral doit donner suite à son engagement à élaborer et mettre en œuvre un nouveau plan d'infrastructure à long terme. En plus de créer des centaines de milliers de nouveaux emplois, le nouveau plan d'infrastructure à long terme du gouvernement fédéral peut mettre fin au long déclin de l'infrastructure municipale du Canada, lutter contre la saturation du réseau routier et assurer les fondements concrets qui permettront au Canada d'être concurrentiel dans une économie mondiale.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

S/O

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Face à l'intensification de la concurrence mondiale pour attirer les talents, les investissements et les emplois, le Canada a besoin de villes et de collectivités offrant des systèmes modernes d'eau potable et d'eaux usées, des réseaux de transport de classe mondiale et une qualité de vie supérieure. Lorsque l'infrastructure municipale est saturée et sous-financée, la productivité en souffre, les profits s'écroulent et des emplois se perdent. D'après une étude de 2011, le Canada doit accroître de façon substantielle ses investissements dans l'infrastructure à long terme, sinon, notre économie ne sera pas à la hauteur. Les nouveaux travailleurs perdront en moyenne 50 000 \$ en revenu au cours de leur carrière. En outre, l'entreprise moyenne perdra 20 % de ses profits. Dans un pays qui cherche à améliorer sa productivité, la congestion routière force les biens, les services et les personnes à circuler à pas de tortue. L'absence de coordination et d'un financement à long terme a provoqué une saturation hors de contrôle du réseau routier et causé d'importantes déficiences dans les réseaux de transport du Canada. Aujourd'hui, le navetteur moyen canadien passe l'équivalent de 32 jours de travail par année pour se rendre au travail

et en revenir. La région du Grand Toronto et le Montréal métropolitain ont les temps de navette quotidiens moyens parmi les pires du monde développé. De nombreuses autres régions urbaines, y compris Ottawa, Calgary et Vancouver doivent investir des sommes importantes pour éliminer la congestion routière. Le défi ne se limite pas aux grandes villes. Dans de nombreuses régions rurales, éloignées et nordiques, les collectivités n'ont pas les ponts, les routes et les infrastructures aéroportuaires dont elles ont besoin pour soutenir les familles et l'industrie, ou rester reliées aux marchés urbains. Le nouveau plan d'infrastructure à long terme du gouvernement fédéral doit aider à éliminer la congestion routière qui étouffe notre économie et combler les lacunes importantes de nos réseaux routiers et de transport collectif dont ont besoin tous les jours les entreprises, les travailleurs et les familles du Canada.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Depuis des décennies, les municipalités se débattent pour s'acquitter de leurs responsabilités croissantes, notamment celles qui leur sont imposées par d'autres gouvernements relativement au logement abordable, à l'installation d'immigrants, à la protection de l'environnement, au maintien de l'ordre et à la sécurité publique. Sans une part du revenu et des taxes de vente produites par la nouvelle croissance, les collectivités ont souvent été forcées à réduire leurs services de base, à reporter la réparation des infrastructures et à augmenter les taxes foncières. La taxe foncière est un outil du XIX^e siècle qui ne soutient pas une économie moderne en croissance. La taxe foncière est également une taxe régressive et les gouvernements locaux – contrairement à leurs contreparties fédérales et provinciales – n'ont pas la capacité nécessaire pour protéger ceux qui sont le moins en mesure de payer, incluant les familles qui travaillent, les aînés, les propriétaires de nouvelles entreprises et les Canadiens à faible revenu. Au cours des quelques dernières années, le gouvernement du Canada a aidé les gouvernements locaux à réparer certains des dommages causés à nos villes et nos collectivités par des décennies de délestage. Le gouvernement fédéral a investi pour améliorer les routes des localités, les réseaux hydrographiques, le transport collectif et le logement abordable. Ces gains doivent être protégés. Le Canada ne peut pas se permettre de laisser les collectivités reculer de nouveau. Le budget de 2013 doit reposer sur l'esprit de partenariat qui rapproche tous les gouvernements dans la lutte contre la récession mondiale et commencer à reconstruire notre infrastructure qui s'effrite. Un élément essentiel de ce partenariat consiste à mettre fin au délestage, que ce soit le résultat d'une loi qui transfère des responsabilités sans financement aux gouvernements locaux ou des gouvernements locaux devant combler le vide laissé par un autre gouvernement qui néglige de s'acquitter de ses responsabilités de première ligne.